

**NOTICE EXPLICATIVE À LA MISE À JOUR VERSION 1.1 DE L'INSTRUCTION
n° 1950/DSAÉ/DIRCAM RELATIVE À L'EMPLOI DES PROCÉDURES DE
COMMUNICATION VOCALE PAR LES USAGERS DE LA CAM**

1. Objectifs de la refonte :

- Mise à jour suite évolutions réglementaires et nécessaires corrections diverses ;
- Prise en compte de propositions des PSNA/D (ALAVIA, CFA/BACE).

2. Changements principaux :

- I.3.9 f) et § II.2.1.18 : introduction de la phraséologie normalisée pour la coordination entre les organismes et/ou les secteurs des services de la circulation aérienne pour la gestion du trafic CAG en application du récent AMC1 ATS.TR.230(b)(7) du R(UE) 2017/373. Ces dispositions ne sont pas applicables en CAM et seront reprises à l'identique dans le manuel phraséologie DSN pour la CAG,
- II.2.1.4 : suppression du transpondeur « XX77 » pour l'auto-transfert en CAM suite parution CMIA 07/21 pour modification allocation IFF dans l'ENR1.6 MILAIP,
- II.2.1.7 : mise en conformité RCAM et SERA du contenu et de l'ordre d'une information de trafic,
- II.2.1.10 : mise en conformité de l'annonce de compte rendu de position en auto-information suite CMIA 09/21 et mise à jour MIL AIP ENR1.2 §12.1,
- II.2.1.12 : insertion de la phraséologie GRF pour les aérodromes concernés et rappel réglementaire associé,
- Création §II.2.2.10 : suite mise à jour SERA, insertion de phraséologie de relais de clairances et d'informations,
- II.2.3.2 : suite arrêté du 13 mars 2023, précision réglementaire sur l'annonce de clairance d'approche pour les procédures avec suffixe,
- II.2.4.5 : suite travaux DSN, clarification de la phraséologie employée pour les véhicules, notamment liée aux phases de pénétration, remontée et traversée de piste,
- II.2.4.10 : mise en conformité SERA de la phraséologie pour alignement multiples,
- II.2.4.11 : précisions réglementaires pour l'usage des termes « décollage », « option » et « passage bas » pour mise en conformité SERA, suite arrêté du 4 mars 2022 et travaux DSN,
- II.2.4.14 : ajout d'une note réglementaire pour sensibiliser à l'usage du terme « follow » en circuit de piste suite demande AAE et travaux DSN,
- II.2.4.16 : sur proposition ALAVIA, ajouts et mise en conformité de la phraséologie de gestion du break pour les avions Marine,
- II.3.1.11 : correction de la position du terme « immédiatement » en manœuvre d'évitement urgente pour similarité phraséologie SERA,

- II.3.2.3 : sur proposition ALAVIA, corrections de forme et précisions pour la procédure de séparation de patrouille,
- II.3.2.6 : mise en conformité SERA et arrêté du 13 mars 2023 pour phraséologie de guidage en vue d'une approche,
- II.3.2.10 : ajout de l'instruction d'affichage du transpondeur « en séquence » pour une patrouille,
- III.2.7 : sur proposition ALAVIA, mise en conformité procédure percée point OSCAR, partie libération point OSCAR,
- III.3.7 à 10 : sur proposition CFA/BACE, corrections et précisions de phraséologie pour les mesures de renseignement, d'investigation, d'interrogation, de contrainte, de sortie d'axe de ravitaillement et de phase supersonique,
- III.3.16 : sur proposition CFA/BACE, ajout phraséologie spécifique arrivée drone MALE CAM I,
- III.4.5 : sur proposition ALAVIA, corrections panne conservateur de cap,
- III.4.9 : sur proposition CFA/BACE, ajout d'expressions pour la gestion de panne radar pour le MALE.